

SEMINAIRE SVAF DU 21 NOVEMBRE 2025

EAUX DU DOMAINE PUBLIC OU DOMAINE PUBLIC DES EAUX?

Aménagements des cours d'eau et des lacs - Démarches

SOMMAIRE

- 1.** Contexte général
- 2.** Aménagements des cours d'eau et des lacs
- 3.** Où aménager ?
- 4.** Comment réaliser les projets
- 5.** Quelques exemples

1.

Contexte général

CONTEXTE GENERAL

3'212 km²

855'000 personnes (2024)

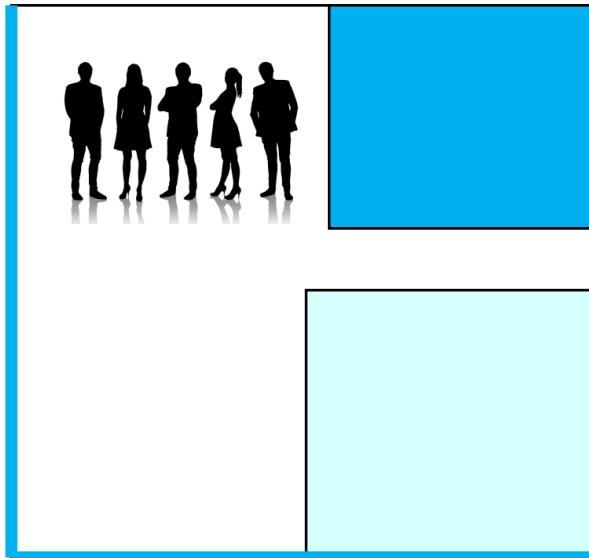


6'000 km de cours d'eau – 3'600 km permanents
200 km de rives lacustres



CONTEXTE GENERAL

1 km² canton de Vaud



2 km de cours d'eau

18% de lacs

25% de zones de protection des eaux

~ 266 personnes

2.

Aménagements des cours d'eau et des lacs

AMÉNAGEMENTS DES COURS D'EAU ET DES LACS

Qu'entend-on par «aménagements»?

Trois piliers considérés dans les projets

Amélioration écologique
(renaturation-revitalisation)



Amélioration sécuritaire
(protection contre les crues)



Amélioration de l'usage
(entretien, public, exploitation)



Résilients et adaptés aux aléas climatiques

AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU ET DES LACS

Qu'entend-on par «aménagements»?

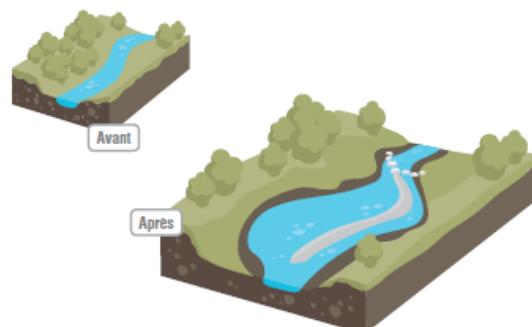
La protection contre les crues

MESURES PRIVILÉGIÉES**ENTRETIEN**

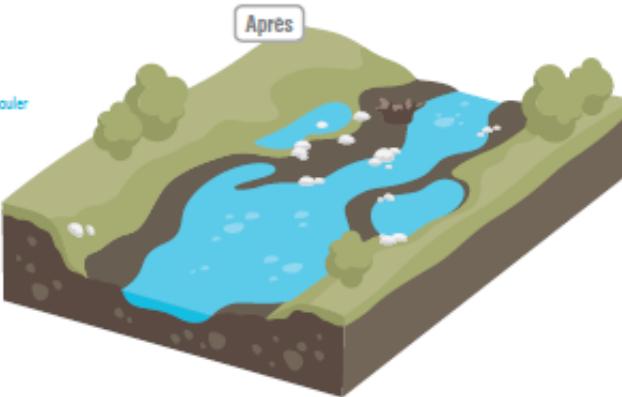
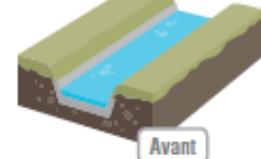
Permet d'augmenter la quantité d'eau qui peut s'écouler.

**ZONE INONDABLE**

Permet de stocker le volume de la crue et de le relâcher progressivement.

**MESURE PHARE****ELARGISSEMENT**

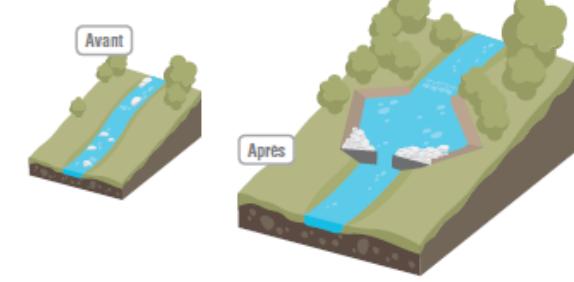
Permet d'augmenter la quantité d'eau qui peut s'écouler et améliore la qualité biologique du milieu.

**AUTRES MESURES****HERSE À BOIS**

Permet de retenir les bois flottants; principalement utilisée en amont de zones urbaines.

**DÉPÔTOIR À MATERIAUX**

Permet de soustraire les matériaux chargés par la crue qui engendrent des débordements en zone urbaine.

**RENFORCEMENT ET REHAUSSEMENT DE DIGUES**

Permet d'augmenter la quantité d'eau qui peut s'écouler.



AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU ET DES LACS

Qu'entend-on par «aménagements»?

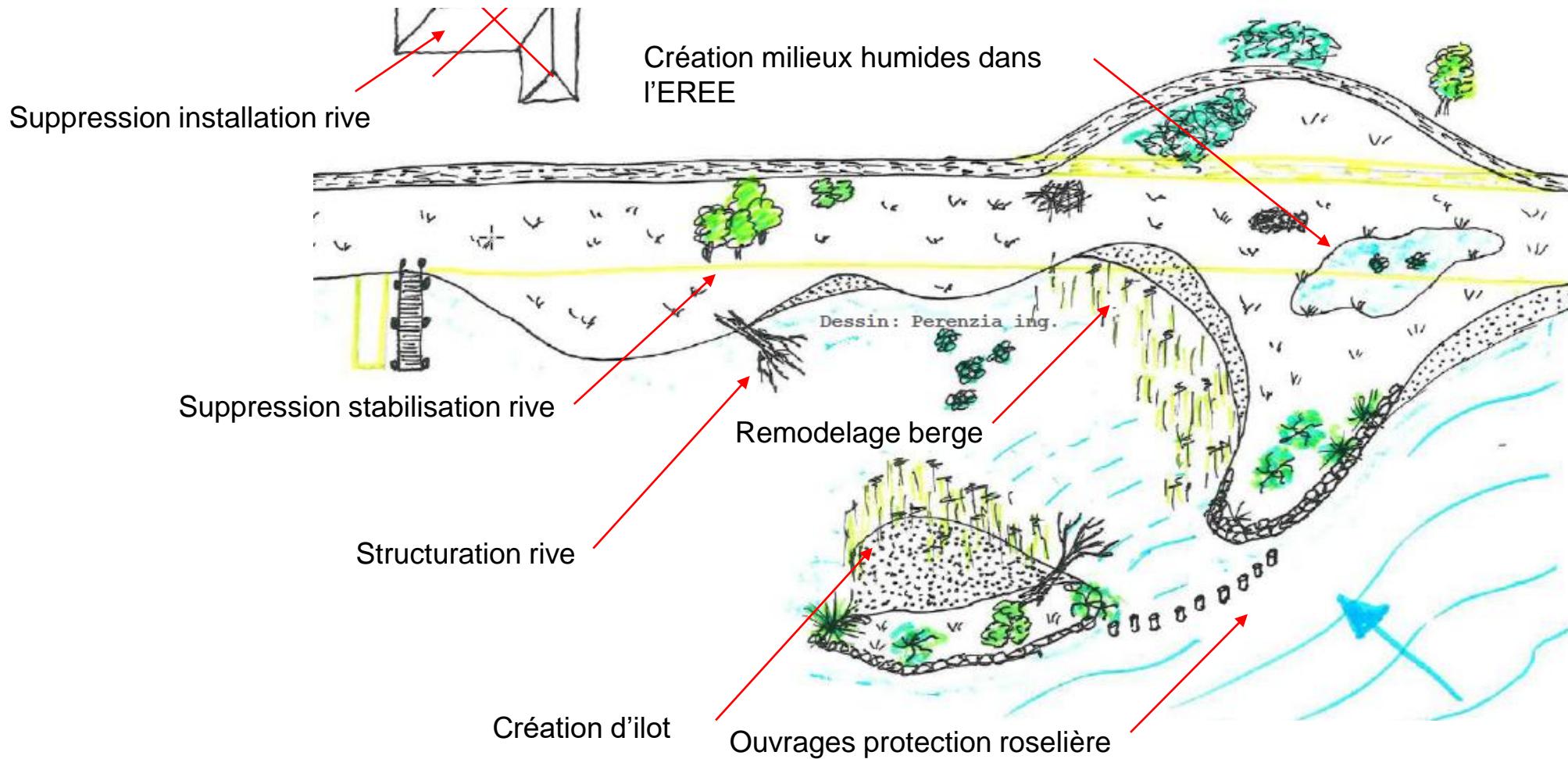
La renaturation-revitalisation – cours d'eau



AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU ET DES LACS

Qu'entend-on par «aménagements»?

La renaturation-revitalisation - rives



AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU ET DES LACS

Qu'entend-on par «aménagements»?

- Bilan entre 2010 et 2024
 - 48 km de cours d'eau réalisés
 - 38 km de revitalisation
 - 10 km de mises à ciel ouvert
 - 125 obstacles rendus franchissables
- Moyenne de 3.5 km de cours d'eau revitalisés par année

3.

Où aménager ?

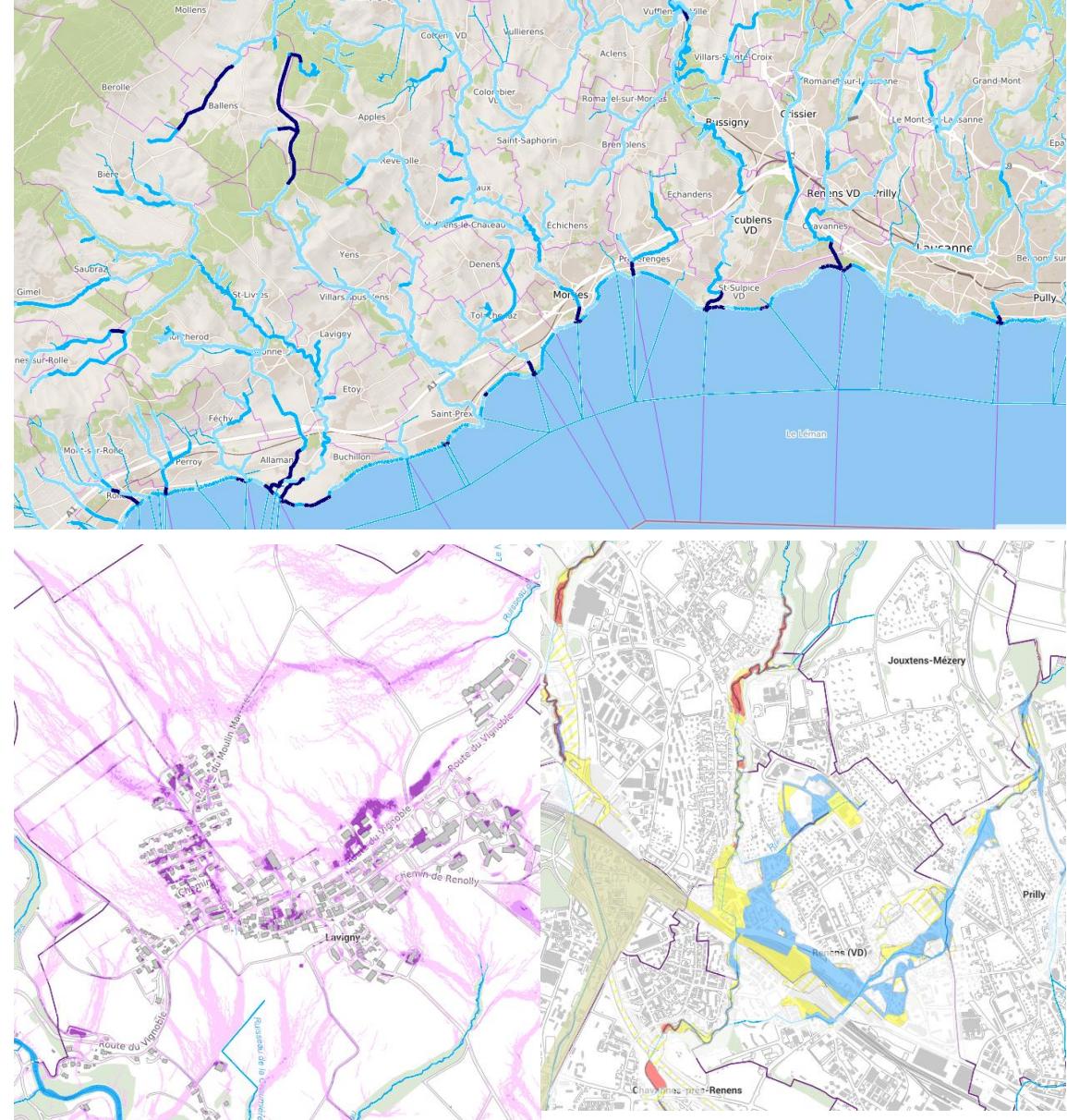
OU AMENAGER ?

Où aménager ?

- Là où les aménagements des cours d'eau et des lacs se révèlent les plus efficace
- Là où il y a quelque chose à faire
 - Meilleur rapport entre :
 1. Le bénéfice pour la nature et/ou la réduction des dangers
 2. Les coûts nécessaires pour réaliser les mesures

Où aménager ?

- Les outils à disposition :
 - Planification cantonale de la renaturation des cours d'eau et des lacs
 - Cartes des dangers naturels et aléas ruissellement
 - Bientôt : Hotspot des dangers



4.

Comment réaliser les projets ?

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

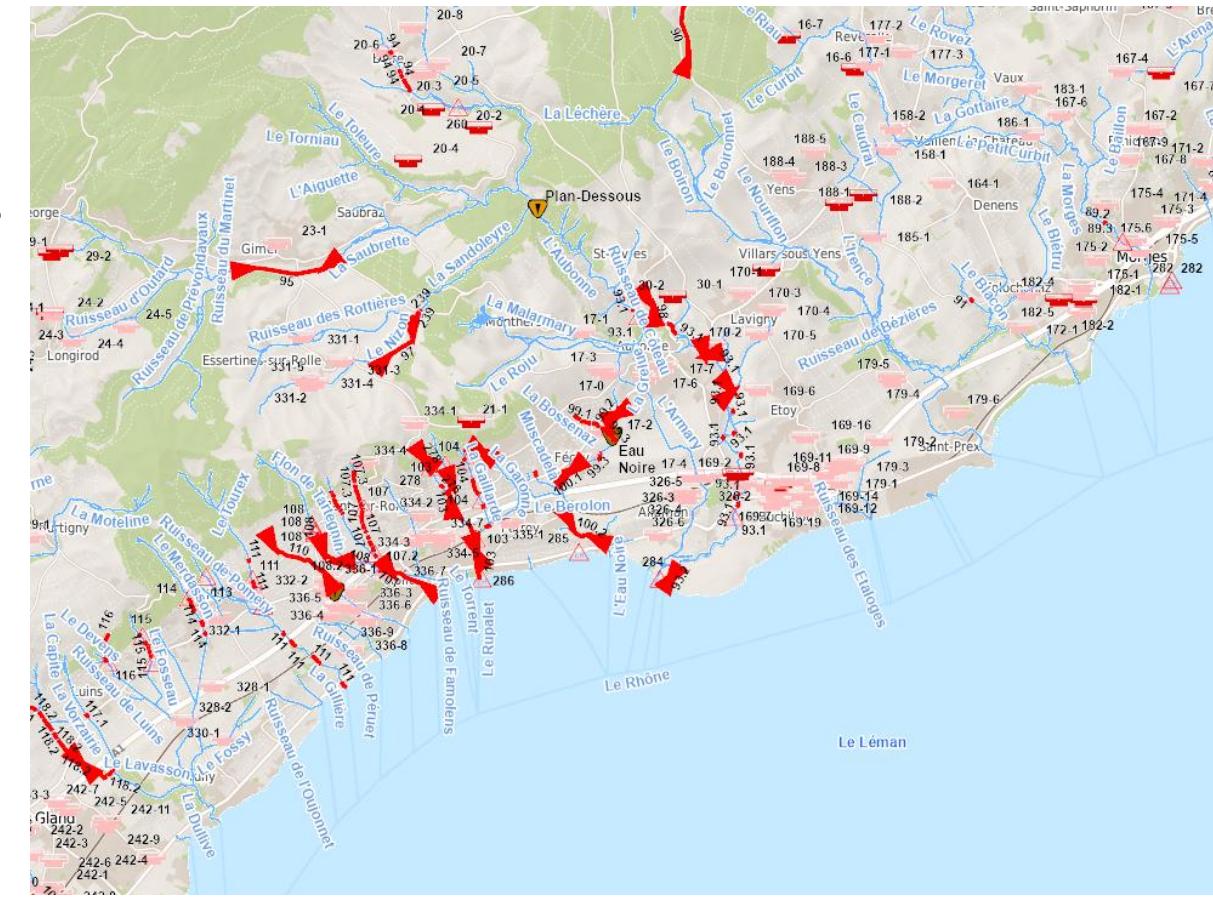
Maîtrise d'ouvrage

«Tronçons corrigés» = Canton

«Tronçons non-corrigés» = Communes

«Entreprise de Correction Fluviale»

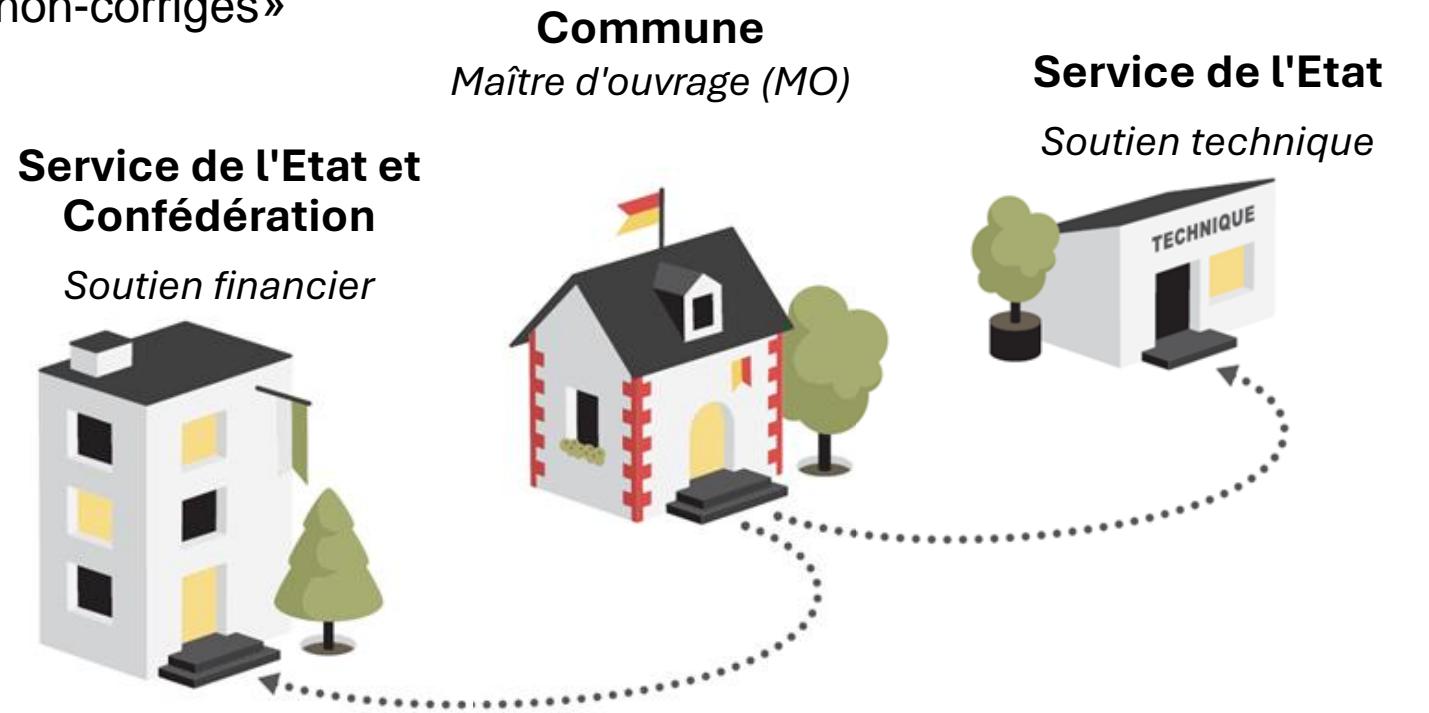
ECF = Canton ET Commune/s



COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Maîtrise d'ouvrage

«Tronçons non-corrigés»



La commune et le canton collaborent en tant que partenaires...

...depuis les études jusqu'à la réalisation



COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Maîtrise d'ouvrage

«Entreprise de Correction Fluviale»

- Constituée par le Conseil d'Etat
- Entité indépendante qui agit en tant que personne morale
- Commission exécutive :
 - DGE-EAU
 - Président
 - Secrétaire
 - Tiers
 - Commune/s
 - Autres services de l'Etat
- Les projets sont pilotés par l'ECF ≠ MO Canton ou commune

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Démarrer un projet

«Tronçons non-corrigés»

- **Etapes préliminaires** avant le début des études :
 - La commune souhaite réaliser un projet
 - La commune contact le canton pour :
 - Obtenir l'accord du soutien pour le projet
 - Remarques, contraintes et avis préliminaires
 - Choix des bureaux
 - Planifier les étapes du projet
 - La commune demande aux bureaux les offres
 - Validation des offres par le canton
 - La commune adjuge les offres
 - La commune fait la demande d'octroi de subvention au canton
 - L'étude peut démarrer

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Financement des projets

«Tronçons non-corrigés»

- Depuis le début du projet jusqu'au permis de construire :
 - Canton : 60%
 - Commune : 40%
- Depuis le permis de construire jusqu'à l'achèvement :
 - Canton : 60%
 - Confédération 35%
 - Commune : 5%
 - La part fédérale peut être récupérée sur les dépenses avant permis de construire

Au final, la commune participe à raison de 5% sur l'ensemble des coûts du projet

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Le foncier

- Aménager les cours d'eau → Ca prend de la place



Petite-Glâne à St-Aubin

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Le foncier

- Outils de planification :
 - PACom, ERE
 - Anticipation des aménagements de cours d'eau nécessaires
 - Achat préalable de terrain d'échange par les collectivités

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Le foncier

- Outils de projet :
 - Modification des limites parcellaires
 - Achat/échange de terrain avec ou sans modification des limites
 - Remaniement parcellaire
 - Contractuel ou à l'amiable
 - Syndicat AF
 - Expropriation (achat constraint)
 - En dernier recours, notamment en cas de déficit sécuritaire

COMMENT REALISER LES PROJETS ?

Les procédures et autorisations

- Pour tous les aménagements en lien avec le DPeau → LPDP
 - C'est le canton qui porte la procédure :
 - Mise à l'enquête
 - Traitement des oppositions/remarques
 - Délivre le permis de construire
 - Autorisation de défricher :
 - En parallèle de la mise à l'enquête du projet
 - DGE-EAU notifie la décision en même temps que le permis de construire
 - Foncier – Achat/échange de terrain :
 - En parallèle de la mise à l'enquête du projet
 - DGE-EAU en charge de la mutation

5.

Quelques exemples

QUELQUES EXEMPLES

La Thièle à Yverdon-les-Bains – Protection contre les crues et renaturation



QUELQUES EXEMPLES

L'Arnon à Fiez - Renaturation



QUELQUES EXEMPLES

La Diaz à Fiez – Remise à ciel ouvert



QUELQUES EXEMPLES

L'Arnon à Grandson – Aspects sociaux



QUELQUES EXEMPLES

Plage de Dorigny à St-Sulpice – Revitalisation de rives



AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU ET DES LACS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

